

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, le 19 avril 2017, à 17 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Sont absents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observatrice

Le président de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2017-35**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Retirer le point 5DG) 2 : Ouranos – renouvellement de l'entente d'adhésion

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mars 2017

#### **Résolution n° E-2017-36**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2017

**Résolution n° E-2017-37**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des lignes directrices pour l'octroi de soutien financier

**Résolution n° E-2017-38**

- Adopter le document « Lignes directrices pour l'octroi de soutien financier » en date du 11 avril 2017.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Embauche d'une conseillère en environnement pour le Plan de protection des sources d'eau (poste contractuel)

**Résolution n° E-2017-39**

- Procéder à l'embauche de madame Annie Boisvert à titre de conseillère en environnement pour le Plan de protection des sources d'eau. Sous la supervision du conseiller spécial et coordonnateur de ce plan, cette personne occupera un poste contractuel, à temps plein (35 h/sem.), pour une période de vingt-six (26) mois débutant le 8 mai 2017 et se terminant le 30 juin 2019.

- 

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Analyse de la répartition et du rendement des placements

#### **Résolution n° E-2017-40**

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 22 mars 2017, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Demande de partenariat pour « La Grande fête de la Côte-de-Beaupré »

#### **Résolution n° E-2017-41**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à convenir d'une entente de soutien financier et de visibilité avec « La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré 2017 ».
- Autoriser la direction générale de la CMQ à verser une somme de 5 000 \$ pour l'événement. Cette somme sera prise dans le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Certificat trésorerie : CT-2017-09

Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

### Demande de partenariat pour la Soirée Champlain et le concours « Jeunes cartographes recherchés »

#### **Résolution n° E-2017-42**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à convenir d'une entente de soutien financier et de visibilité avec la Section Champlain de l'Association canadienne des sciences géomatiques pour la Soirée Champlain incluant le gala de remise de prix « Jeunes cartographes recherchés ».
- Autoriser la direction générale de la CMQ à verser une somme de 500 \$ pour cet événement, somme qui sera prélevée dans le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-10  
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

### BBQ du maire 2017 – Demande de commandite

#### **Résolution n° E-2017-43**

- Procéder à l'achat de 2 billets du BBQ du maire au coût de 250 \$ l'unité. Cet événement au profit de la YWCA, se tiendra le jeudi 8 juin 2017, à compter de 17 h 30, dans les jardins de l'hôtel Le Bonne Entente.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017  
Certificat trésorerie : CT-2017-11  
Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

### Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

#### **Résolution n° E-2017-44**

- Demander au ministère de la Culture et des Communications de signer une entente pour une durée de deux ans, du 1<sup>er</sup> avril 2017 jusqu'au 31 mars 2019, afin qu'il bonifie au montant de 16 000 \$ le financement de l'entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019 au regard de la mise en œuvre du plan d'action de cette entente.
- Autoriser le président et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à signer une convention complémentaire entre le ministère de la Culture et des Communications et les MRC de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est, Portneuf et L'Île-d'Orléans, pour une durée de deux ans, du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2019, dans le cadre de l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale dont la période s'échelonne du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 31 mars 2019.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 272-2016 de la MRC de Lotbinière modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

### Résolution n° E-2017-45

- Informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que les modifications proposées dans le projet de règlement n° 272-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC Lotbinière sont sans impact sur le territoire métropolitain;
- Informer le ministre que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Lotbinière dans la mesure où il portera sur les mêmes objets.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis - Projet 2.1 : Inventorier et caractériser les terres agricoles et les bâtiments inexploités

### Résolution n° E-2017-46

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à l'inventaire cartographique des terres agricoles inexploitées (projet 2.1) pour une somme de 65 000 \$, le tout conditionnellement à la signature de l'Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017

Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis - Projet 3.1 : Soutien aux activités des circuits agrotouristiques et des marchés publics

### Résolution n° E-2017-47

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à la mise en œuvre du programme d'aide financière destiné aux circuits agrotouristiques et marchés publics (projet 3.1) pour une somme de 50 000 \$, le tout conditionnellement à la signature de l'Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

### Renouvellement du contrat du technicien en géomatique

#### **Résolution n° E-2017-48**

- Renouveler le contrat de M. Steve Tremblay à titre de technicien en géomatique pour une période de dix (10) mois, selon les mêmes conditions d'emploi actuel, débutant à la signature de l'Entente sectorielle 2017-2019 sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis.

Référence : Rapport décisionnel du 19 avril 2017  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2017-49**

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 19 avril 2017, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017 (période 3);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2017;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de janvier et février 2017.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 avril 2017  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 7 -

Les résolutions E-2017-35 à E-2017-49, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE